

Enerpac, Une division d'Actuant N86 W12500 Westbrook Crossing Menomonee Falls, WI 53051

Téléphone : (262) 293-1500 Télécopieur : (262) 293-7040

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de la norme de communication des dangers de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200) et du SIMDUT 2015 du Canada, qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Date d'émission 14-oct-2019 Date de révision 14-oct-2019 Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Huile hydraulique Enerpac LX 70

Autres moyens d'identification

Code(s) de produit 117

Synonymes CM50885 LX104 (tambours), LX101 (gallons)

Autres renseignements Fusionner l'ID de révision 3211

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant

Restrictions d'utilisation Aucune information disponible.

Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

U.S. Lubricants, une division de U.S. Venture Inc. 425 Meilleure façon Appleton, WI 54915 800-490-4900

Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence 800-490-4900

Chemtrec 1-800-424-9300 (Compte# 705487)

2. Identification des dangers

Classement

Danger d'aspiration Catégorie 1

Éléments d'étiquette

Danger

Mentions de danger

Peut être mortel s'il est avalé et pénètre dans les voies respiratoires



Conseils de mise en garde - Réponse

EN CAS D'INGESTION: Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne pas induire de vomissements.

Mises en garde - Entreposage

Magasin enfermé

Mises en garde - Élimination

Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée.

Autres renseignements

Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables. Nocif pour la vie aquatique.

3. Composition/information sur les ingrédients

La substance

Sans objet.

Mélange

Synonymes

CM50885 LX104 (tambours), LX101 (gallons)

Nom chimique	N° CAS	Poids-%	Numéro de registre de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (numéro d'enregistrement HMIRA)	l'HMIRA et date d'octroi
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité	64742-54-7	30-40	-	-
2,6-Di-tert-butylphénol	128-39-2	<1	-	-
Huile minérale*	=	<1	-	=
Distillats de pétrole, naphténique légers hydrotraités	64742-53-6	<1	-	=

Ajouts chimiques

4. Premiers secours

Description des mesures de premiers soins

^{*} L'huile minérale contenue dans ce matériau peut être décrite par un ou plusieurs des numéros CAS suivants: 64742-54-7, 64742-65-0, 64742-55-8 et 64742-56-9.

Conseils généraux Des soins médicaux immédiats sont nécessaires. Montrez cette fiche de données de sécurité au

médecin présent.

L'inhalation L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Si la respiration s'est

arrêtée, donnez la respiration artificielle. Obtenez des soins médicaux immédiatement. Retirer à l'air frais. Évitez tout contact direct avec la peau. Utilisez la barrière pour donner la réanimation bouche-à-bouche. Si la respiration est difficile, (le personnel qualifié devrait) donner de l'oxygène. Obtenez des conseils ou des soins médicaux immédiats. L'oedème pulmonaire retardé peut se

produire.

Contact visuel Rincer abondamment à l'eau, également sous les paupières. Consultez un médecin si des

symptômes apparaissent.

Contact avec la peau Lavez la peau à l'eau et au savon. Consultez un médecin si des symptômes apparaissent. Lavez les

vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Ingestion Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et causer des dommages.

Ne pas induire de vomissements. Si des vomissements se produisent spontanément, gardez la tête sous les hanches pour prévenir l'aspiration. Nettoyez la bouche avec de l'eau et buvez ensuite beaucoup d'eau. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. Obtenez des

conseils ou des soins médicaux immédiats.

Autoprotection des secouristes S'assurer que le personnel médical est au courant du ou des matériaux en cause, prendre des

précautions pour se protéger et prévenir la propagation de la contamination. Évitez tout contact direct avec la peau. Utilisez la barrière pour donner la réanimation bouche-à-bouche. Utilisez de

l'équipement de protection individuelle au besoin.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés

Symptômes Difficulté à respirer. Toux et / ou respiration sifflante. Vertiges.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaires

Note aux médecins En raison du danger d'aspiration, l'émèse ou le lavage gastrique ne devrait pas être utilisé à moins

que le risque ne soit justifié par la présence de substances toxiques supplémentaires.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent extincteur approprié Produit chimique sec, CO2, pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire.

Supports d'extinction inappropriés Jet de pulvérisation d'eau.

Dangers spécifiques découlant du produit La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants.

chimique

Produits de combustion dangereux Oxydes de soufre. Aldéhydes. Cétones et leurs dérivés. Monoxyde de carbone. Composés

organiques.

Données sur les explosions

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucune.

Sensibilité à la décharge statique Aucune.

Équipement de protection spécial pour

les pompiers

Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de

branchement de lutte contre les incendies complet. Utilisez de l'équipement de protection

individuelle.

6. Mesures de rejet accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Ne touchez pas les contenants endommagés ou le matériel déversé à moins de porter des

> vêtements de protection appropriés. Tenir les gens à l'écart et au vent du déversement ou de la fuite. Extrêmement glissant lorsqu'il est renversé. Utilisez de l'équipement de protection individuelle au besoin. Voir la section 8 pour de plus amples renseignements. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Refuser l'entrée au personnel non autorisé et non protégé.

Assurer une ventilation adéquate.

Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Digue bien en avance sur le déversement de liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Prendre avec du sable ou d'autres matériaux absorbants incombustibles et les placer dans des

conteneurs pour une élimination ultérieure.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conseils sur la manipulation sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Assurer une

ventilation adéquate. Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Évitez tout contact avec la

peau, les yeux ou les vêtements. Évitez de respirer des vapeurs ou des brumes. Laver

soigneusement après la manipulation. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous

utilisez ce produit.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

Conditions de stockage Gardez les contenants bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir hors de la portée des

enfants. Magasin enfermé. Conserver à l'écart des autres matériaux.

8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Distillat de pétrole paraffinique	TWA: 5 mg/ ^{m3} (fraction inhalable)	-	-
lourd hydrotraité			
64742-54-7			
Huile minérale*	TWA: 5 mg/m3 (fraction inhalable)	PEL: 5 mg/ ^{m3} (brume)	LÉR : 5 mg/ ^{m3} (brume)
-			STEL: 10 mg/ ^{m3} (brouillard)
Distillats de pétrole, naphténique	TWA: 5 mg/m3 (fraction inhalable)	PEL: 5 mg/ ^{m3} (brume)	LÉR : 5 mg/ ^{m3} (brume)

STEL: 10 mg/m3 (brouillard) légers hydrotraités LÉR: 350 mg/m3 64742-53-6

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles d'ingénierie **Douches**

> Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Lunettes de bascule.

Protection des mains Gants imperméables. Gants de protection.

Protection de la peau et du corps Portez des vêtements de protection appropriés.

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les **Protection respiratoire**

limites d'exposition sont dépassées ou s'il y a irritation, une ventilation et une évacuation peuvent

être nécessaires.

Considérations générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Laver soigneusement après la manipulation. Évitez de respirer des vapeurs ou des brumes. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les

avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence

État physique Liquide Couleur Ambre clair Odeur Pétrole doux

Seuil d'odeur Aucune information disponible

Biens immobiliers <u>Valeurs</u> Remarques • Méthode

Aucune donnée disponible рΗ Aucun connu Point de fusion / point de congélation Aucune donnée disponible Aucun connu Point d'ébullition / plage d'ébullition Aucune donnée disponible Aucun connu

Point d'éclair 190.6 °C / 375.1 °F

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Aucun connu Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Aucun connu Limite d'inflammabilité dans l'air Aucun connu

Limites supérieures d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosifs

Limites inférieures d'inflammabilité ou Aucune donnée disponible

d'explosifs

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun connu Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun connu

Densité relative 0,845 (7,03 lb/gal) Solubilité dans l'eau Insoluble dans l'eau

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun connu

Limite maximale: 1 800 mg/m3

Huile hydraulique Enerpac LX 70 Date de révision: 14-oct-2019

Coefficient de partageAucune donnée disponibleAucun connuTempérature d'auto-alignementAucune donnée disponibleAucun connuTempérature de décompositionAucune donnée disponibleAucun connuViscosité cinématique14 - 16 cSt@ 40 °CViscosité dynamiqueAucune donnée disponibleAucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosivesAucune information disponible.Propriétés comburantesAucune information disponible.Point d'adoucissementAucune information disponiblePoids moléculaireAucune information disponibleTeneur en COV (%)Négligeable

Densité des liquidesAucune information disponibleMasse volumique apparenteAucune information disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions d'utilisation normales.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses Aucun dans le cadre d'un traitement normal.

Conditions à éviter Extrêmes de température et d'ensoleillement direct.

Matériaux incompatibles Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux Aucune n'est connue d'après les renseignements fournis.

11. Renseignements toxicologiques

Information sur les voies d'exposition probables

L'inhalation On ne dispose pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange. L'aspiration

dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies

respiratoires.

Contact visuel On ne dispose pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange. Le contact avec

les yeux peut causer une irritation.

Contact avec la peau On ne dispose pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange. Une exposition

répétée peut causer une sécheresse ou une fissuration de la peau.

Ingestion On ne dispose pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange. Potentiel

d'aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions pulmonaires en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer l'oedème et la pneumonite pulmonaires. Peut être fatal si avalé et pénètre dans les

voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Difficulté à respirer. Toux et / ou respiration sifflante. Vertiges.

Toxicité aiguë

Huile hydraulique Enerpac LX 70 Date de révision: 14-oct-2019

Mesures numériques de la toxicité

Aucune information disponible

Informations sur les composants

Nom chimique	DT1 par voie orale50	DT50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité	> 15 g/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Lapin)	
2,6-Di-tert-butylphénol	> 5000 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg (Lapin)	
Distillats de pétrole, naphténique légers hydrotraités	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Lapin)	= 2180 mg/ ^{m3} (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats ainsi que effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Corrosion/irritation de la peau Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation des

yeux

Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

Mutagénicité des cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité La classification indiquée ci-dessous pour les distillats de pétrole dans ce produit se rapporte à ceux

qui contiennent plus de 3% d'extrait de DMSO tel que mesuré par IP 346. Les distillats de pétrole

dans ce produit ne répondent pas à ces critères pour être classés comme cancérogènes.

Le tableau ci-dessous indique si chaque organisme a inscrit un ingrédient comme cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité 64742-54-7	A2	Groupe 1	Connu	Х
Huile minérale* -	A2	Groupe 1	Connu	Х
Distillats de pétrole, naphténique légers hydrotraités 64742-53-6	A2	Groupe 1	Connu	Х

Légende

ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists)

A2 - Cancérogène soupçonné pour l'humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

NTP (Programme national de toxicologie)

Cancérogène connu - Cancérogène connu

OSHA (Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger d'aspiration Peut être fatal si avalé et pénètre dans les voies respiratoires.

12. Renseignements écologiques

Écotoxicité

Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les micro- organismes	Crustacés
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité 64742-54-7	-	LC50: >5000mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	CE50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)
2,6-Di-tert-butylphénol 128-39-2	-	-	-	CE50 : =0,45 mg/L (48h, Daphnia magna)
Huile minérale* -	-	LC 50 : > 100 mg/L (4d, tête-de-boule)	-	CE 50 : > 10 000 mg/L (2d, Puce d'eau (Daphnia magna)) CE 50 : > 10 mg/L (21d, Puce d'eau (Daphnia magna)) CSEO : > 10 mg/L (21d, Puce d'eau (Daphnia magna))
Distillats de pétrole, naphténique légers hydrotraités 64742-53-6	_	LC50: >5000mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	CE50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation Aucune information disponible.

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'aliénation

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

législation environnementale.

Emballages contaminés Ne réutilisez pas les contenants vides.

14. Renseignements sur le transport

Non réglementé Dot

Non réglementé TMD

Non réglementé MEX

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Renseignements réglementaires

Règlements et lois sur la sécurité, la santé et l'environnement propres à la substance ou au mélange

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants sans objet

La Convention de Rotterdam sans objet

Inventaires internationaux

TSCA Contactez le fournisseur pour l'état de conformité des stocks. DSL/NDSL Contactez le fournisseur pour l'état de conformité des stocks.

Légende :

TSCA - Inventaire de l'article 8(b) de la Toxic Substances Control Act des États-Unis

LIS/LE - Liste intérieure des substances du Canada/Liste extérieure

Réglementation fédérale des États-Unis

LEP 313

Article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques assujettis aux exigences de déclaration de la Loi et du titre 40 de la partie 372 du Code of Federal Regulations.

SARA 311/312 Catégories de danger

Si ce produit répond aux critères de déclaration des niveaux EPCRA 311/312 au 40 CFR 370, reportez-vous à la section 2 de la présente FDS pour les classifications appropriées. En vertu de la réglementation modifiée au 40 CFR 370, les rapports de niveau II EPCRA 311/312 pour l'année civile 2017 devront être conformes aux classifications de danger mises à jour.

CWA (Loi sur l'assainissement de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluants en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substances dangereuses en vertu de la Loi sur l'indemnisation et la responsabilité en matière d'intervention environnementale globale (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques en matière de rapports au niveau local, régional ou étatique concernant les rejets de ce matériel.

Réglementation des États-Unis

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants proposés dans la Proposition 65 :

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie	
Toluène - 108-88-3	Développement	

Règlement sur le droit à l'connaissance des États américains

Réglementation des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Le Massachusetts	Pennsylvanie
Distillats de pétrole, naphténique	-	X	-
légers hydrotraités			
64742-53-6			

Renseignements sur l'étiquette de l'EPA des États-Unis

Numéro d'homologation des pesticides Sans objet

de l'EPA

16. Autres renseignements

NFPA Dangers pour la santé 2 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Propriétés physiques et

chimiques -

<u>SSR</u> Dangers pour la santé 2 Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection personnelle X

Légende des abréviations et des acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

<u>Légende Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE</u>

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Principales références bibliographiques et sources de données utilisées pour compiler la SDD

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency des États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

EPA (Environmental Protection Agency)

Niveau(s) des lignes directrices pour l'exposition aiguë (AEGL(s))

Environmental Protection Agency federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act des États-Unis

Agence de protection de l'environnement des États-Unis Produits chimiques à haut volume de production

Revue de recherche sur les aliments

Base de données sur les substances dangereuses

Base de données internationale uniforme d'information sur les produits chimiques (IUCLID)

Classification SGH du Japon

Système national australien de notification et d'évaluation des produits chimiques industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut national pour la sécurité et la santé au travail)

ChemID Plus de la National Library of Medicine (NLM CIP)

Programme national de toxicologie (PFN)

Base de données sur la classification et l'information sur les produits chimiques (CCID) de la Nouvelle-Zélande

Publications de l'Organisation de coopération et de développement économiques Sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de produits chimiques à production élevée de l'Organisation de coopération et de développement économiques

Ensemble de données sur l'examen préalable de l'Organisation de coopération et de développement économiques

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)

Organisation mondiale de la santé

Date d'émission 14-oct-2019

Date de révision 14-oct-2019

Note de révision Version initiale.

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les renseignements donnés ne sont conçus qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le

traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la libération sécuritaires et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une spécification de qualité. L'information se rapporte uniquement au matériel spécifique désigné et peut ne pas être valide pour ce matériel utilisé en combinaison avec tout autre matériel ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité